

Perfectionner ses compétences pour réaliser une architecture de qualité et un environnement beau, durable et inclusif

Déclaration publiée à l'occasion de la conférence organisée par le
Conseil des Architectes d'Europe et l'Association Européenne pour
l'Enseignement de l'Architecture le jeudi 20 avril 2023 à Bruxelles.

Comme l'a récemment reconnu le Conseil de l'Union Européenne¹, les architectes jouent un rôle important dans la réalisation d'un environnement bâti de haute qualité et contribuent par là même à l'intérêt public et au bien commun. La question des aptitudes et des compétences des architectes et des autres professionnels du bâtiment est donc naturellement au cœur du Nouveau Bauhaus Européen (NEB) - un environnement bâti beau, durable et inclusif ne peut être que le résultat du travail de professionnels hautement qualifiés.

Dans le contexte de l'Année Européenne des Compétences 2023, et alors que les transitions numérique et verte remodelent l'économie et les marchés du travail, la présente Déclaration rappelle l'engagement du CAE et de l'AEAA à promouvoir les normes les plus élevées en matière d'enseignement de l'architecture, la formation professionnelle continue, la recherche et la diffusion de la culture architecturale.

Promouvoir les normes les plus élevées en matière d'enseignement de l'architecture

Alors que l'excellence des écoles européennes d'architecture est internationalement reconnue, le CAE et l'AEAA continuent de promouvoir les normes les plus élevées en matière d'enseignement de l'architecture en Europe.

Ils soutiennent la norme internationalement établie de cinq années d'enseignement à temps plein au niveau universitaire, complétées par un minimum de deux années d'expérience professionnelle à temps plein, comme recommandée par la *Charte UIA/UNESCO sur la formation des architectes*.

¹ Conclusions du Conseil sur le programme de travail 2019-2022 en faveur de la culture
Conclusions du Conseil sur la culture ainsi que l'architecture et l'environnement bâti de qualité en tant qu'éléments clés de
l'initiative du Nouveau Bauhaus Européen

Le CAE et l'AEEA considèrent que l'article 46 de la Directive européenne sur les qualifications professionnelles a bien résisté à l'épreuve du temps, définissant en onze points succincts et clairs la norme minimale des connaissances, aptitudes et compétences exigées des architectes. Ils contribueront activement à toute discussion future sur son contenu.

Le CAE et l'AEEA promeuvent une description claire des normes de formation et d'exercice de l'architecture telles qu'elles s'appliquent dans l'UE afin d'assurer que les architectes européens hautement qualifiés aient un accès approprié aux marchés internationaux, et que les architectes venant travailler dans l'UE respectent les mêmes normes que celles exigées des professionnels européens.

Le CAE et l'AEEA sont heureux de constater qu'un nombre croissant d'étudiants en architecture suivent une partie ou la totalité de leur formation dans un autre Etat membre que leur pays d'origine². Cependant, ils attirent l'attention sur le fait que ces étudiants, en raison de leurs qualifications mixtes, sont susceptibles de rencontrer des difficultés lorsqu'ils cherchent à satisfaire aux exigences d'accès à la profession dans leur pays d'origine, ou un autre pays de l'UE, et que leur mobilité professionnelle peut donc être entravée.

Les stages professionnels permettent aux jeunes professionnels de développer leurs compétences, d'appliquer leurs connaissances et d'améliorer leurs chances de trouver un emploi, tandis que, d'autre part, ils permettent aux employeurs de bénéficier de nouvelles compétences et connaissances.

Le CAE et l'AEEA invitent les entreprises à ne proposer que des stages de haute qualité, conformes aux principes énoncés dans la *Recommandation du Conseil relative à un cadre de qualité pour les stages* et la *Charte européenne de qualité pour les stages et les apprentissages*, élaborée par le Forum européen de la jeunesse - ce qui inclut notamment des conditions de travail adéquates, la définition d'objectifs d'apprentissage et une juste rémunération.

²Selon l'Etude de Secteur 2022 du CAE, plus d'un architecte sur cinq a étudié dans un autre pays en 2022.

Formation en architecture : d'une approche linéaire à une pensée systémique

Comme rappelé dans le document de l'AEAA sur les principes et pratiques de l'enseignement de l'architecture³, l'architecture est une discipline complexe qui requiert une combinaison de compétences techniques, de pensée créative et de capacité à résoudre des problèmes. Au-delà de l'acquisition de ces aptitudes et compétences, l'enseignement de l'architecture devrait être un projet visant à développer les attitudes, les valeurs et les comportements nécessaires pour répondre aux défis de notre époque, tout en créant les conditions pour que les étudiants s'engagent localement, en tant que citoyens actifs, dans leurs communautés. Il est nécessaire de dépasser les catégories rigides (architecture, ingénierie, etc.) et privilégier un enseignement qui encourage le travail d'équipe et stimule l'intelligence collective.

Assurer la formation continue des professionnels

L'apprentissage tout au long de la vie est fortement ancré dans la déontologie professionnelle des architectes⁴ et la formation professionnelle continue (FPC) est fortement encouragée et soutenue par les organisations professionnelles et les établissements d'enseignement supérieur, ces derniers étant les principaux fournisseurs de programmes de FPC dans de nombreux pays.

La FPC apparaît en effet comme une nécessité et est devenue une pratique courante dans la profession, en raison de :

- l'évolution significative et rapide des techniques de construction et leur complexité accrue, ainsi que l'expansion du cadre réglementaire et de normalisation
- l'augmentation du besoin de compétences spécialisées dans de nouveaux domaines de travail et les défis auxquels les architectes sont confrontés en matière de développement durable ;
- les défis associés à la gestion sûre et rentable d'une entreprise ;
- la nécessité de répondre aux besoins des clients, des parties prenantes et des communautés et de s'engager auprès d'eux.

Le CAE encourage ses Organisations Membres à définir des exigences obligatoires en matière de FPC. Il a élaboré des lignes directrices pour les aider à mettre en place des systèmes de FPC et a créé un Registre de FPC pour aider les architectes à accéder à des formations dans toute l'Europe.

³Vers une Charte de l'enseignement de l'architecture - Principes et pratiques de l'enseignement de l'architecture : une prise de position de l'Académie Enseignement de l'AEAA

⁴Selon le Code déontologique européen du CAE pour les prestataires de services d'architecture, "tous les prestataires de services d'architecture doivent s'assurer qu'ils maintiennent et développent continuellement leurs connaissances et compétences professionnelles dans tous les domaines pertinents pour leurs pratiques".

Alors que la FPC est encouragée par la Directive sur les qualifications professionnelles⁵, le CAE et l'AEEA sont consternés de voir que la FPC est toujours répertoriée par l'Indicateur de Restrictivité de la Commission comme une restriction réglementaire à la mobilité des professionnels en Europe.

Stimuler l'innovation dans le secteur par la recherche

Les connaissances issues de la recherche peuvent permettre aux bureaux d'architecture, qu'ils soient grands ou petits, de démontrer leur rôle dans la réponse aux principaux défis de notre époque et de montrer comment une architecture de qualité contribue à créer de la valeur et à atteindre les objectifs d'un développement durable. La collecte de données sur la valeur générée par l'architecture est essentielle pour garantir la position de l'architecte en tant que conseiller du client et leader des équipes de projet, et pour renforcer l'argumentaire commercial en faveur de l'investissement dans la conception.

Le CAE et l'AEEA appellent à des financements de recherche, en particulier de petits fonds de démarrage, afin d'encourager les bureaux d'architecture, dont la plupart sont des micro-entreprises, à s'engager dans la recherche, et de favoriser la collaboration entre les architectes praticiens et les universités afin d'explorer la valeur et l'impact de la conception et d'appliquer les connaissances issues de la recherche dans des projets de construction réels.

Sensibiliser à l'importance d'une architecture de qualité

L'architecture, bien qu'elle soit d'intérêt public, est étonnamment la moins connue de toutes les formes d'arts. Le CAE et l'AEEA appellent à l'introduction de l'Architecture dans les programmes de l'enseignement secondaire, afin de favoriser l'appréciation de l'environnement bâti et de développer une capacité à voir, questionner et comprendre la relation entre l'homme et son environnement.

Le CAE et l'AEEA rappellent que le Conseil de l'UE a invité les Etats membres et la Commission européenne à « *contribuer à la création d'une (...) culture partagée de l'architecture de qualité grâce à une sensibilisation accrue, par exemple en assurant dès le plus jeune âge l'éducation formelle, non-formelle et informelle* ». ⁶

⁵ Article 22 b) de la Directive sur la reconnaissance des qualifications professionnelles

⁶ Conclusions du Conseil sur la culture ainsi que l'architecture et l'environnement bâti de qualité en tant qu'éléments clés de l'initiative du nouveau Bauhaus européen

Une telle diffusion de la culture architecturale pourrait également contribuer à former une génération de fonctionnaires et de décideurs politiques, qui auront la capacité à formuler une vision claire, orientée vers la qualité, pour les processus de planification et de construction.

Les architectes fournissent des services intellectuels basés sur des connaissances, des aptitudes et des compétences professionnelles spécifiques, acquises grâce à une formation académique initiale exigeante et renforcées de manière continue par la formation professionnelle. En soutenant et en investissant dans la formation initiale et la formation continue des architectes, dans la recherche architecturale et dans la diffusion de la culture architecturale, les autorités publiques peuvent contribuer à la réalisation d'un environnement bâti de haute qualité, conformément aux ambitions du Nouveau Bauhaus Européen.

Alors que le CAE et l'AEAA fournissent des plateformes de réflexion, de discussion et d'échange de bonnes pratiques au niveau européen, les organisations professionnelles nationales et les écoles d'architecture sont en première ligne pour relever ces défis et sont les interlocuteurs clés des autorités publiques pour développer des politiques et des outils de financement innovants afin d'améliorer les compétences des architectes et de soutenir l'innovation dans le secteur.